



AYITI NAP BATI A

ANN LEVE KANPE POU NOU BATI



HAÏTI 2050 : PARTAGE D'UNE VISION (VERSION RÉDUITE)

AYITI N AP BATI A !

« Levons-nous et bâtissons ! » Néhémie 2 : 18

Le présent document est le fruit du travail d'un ensemble de Citoyens, Citoyennes, Églises, Regroupements d'Églises, Missions, Organisations et Ligues de la Communauté Chrétienne d'Haïti.

Attention : Il est possible d'accéder au grand document de présentation de la vision en cliquant sur le lien suivant : *[Insérer le lien ici]*. Le présent document a été publié simultanément en français et en créole. Pour toute question ou préoccupation relative à la compréhension du texte, prière de se référer à la version originale en français.

TABLE DES MATIÈRES

1. NOTRE VISION – LE PAYS À BÂTIR	2
2. NOS RECOMMANDATIONS	4
3. NOS ENGAGEMENTS – LES ACTIONS CONCRÈTES QUE L'ÉGLISE S'ENGAGE À POSER POUR CONTRIBUER À LA RÉALISATION DE CETTE VISION	7
4. POUR CONCLURE – L'ENGAGEMENT À LA REPENTANCE, À LA PRIÈRE ET À L'ACTION	9

1. NOTRE VISION – LE PAYS À BÂTIR

Nous voulons vivement voir, à l'horizon 2050, une Haïti nouvelle, où le citoyen exerce ses droits et s'épanouit dans la jouissance du bien-être. Nous avons formulé certaines recommandations à la Nation, particulièrement à l'État et à la société, pour qu'ils jouent pleinement leur rôle et créent le cadre propice à l'Haïti que l'Église, en collaboration avec divers autres acteurs, se reconnaît appelée à bâtir. Nos recommandations ont été regroupées suivants 13 thèmes-clés qui ont permis de couvrir l'ensemble des réalités sociopolitiques, économiques et humaines qui préoccupent tout citoyen. Enfin, conscients que nous avons notre part de responsabilité dans la situation présente de notre pays, nous nous sommes engagés sur une série d'actions en relation aux 13 thèmes considérés. Ce n'est pas que nous cesserons de prier, ni de prêcher mais notre but est d'adopter une attitude plus délibérée dans nos actions, convaincus que nous sommes de la valeur de notre exemple et de l'importance de notre participation citoyenne. Nous souhaitons que nos actions renforcent notre crédibilité et inspirent nos concitoyens, dirigeants et dirigés. Ce n'est qu'en mettant la main à la pâte que nous pourrons, nous aussi, bâtir Haïti.

Voici la vision que nous voulons poursuivre pour l'Haïti que nous bâtissons.

L'Haïti que nous bâtissons est un pays nouveau dans lequel, à l'horizon 2050 :

- **Les responsables publics et privés font preuve d'amour pour Haïti et son peuple et incarnent les valeurs d'intégrité, de loyauté, d'équité, de justice sociale, de transparence et de reddition de comptes encourageant la participation et l'inclusion ;**
- **Règne la justice, dans le cadre d'un système judiciaire efficace, sain, approprié et sans interférence des autres pouvoirs ;**
- **Le contrôle du territoire national tout entier et la sécurité des vies et des biens sur toute son étendue sont garantis, créant ainsi un environnement propice au tourisme et à l'investissement local et étranger ;**
- **Les familles sont stables, responsables et jouent pleinement leur rôle pour le développement d'enfants et de jeunes protégés, épanouis et intégrés dans leur société. Le sport est un outil efficace de paix, de cohésion sociale et de développement pour les familles, en particulier les enfants, les adolescents et les personnes à besoins spéciaux ;**
- **Existe un système de santé physique et mentale fort, moderne et innovant, financièrement viable et universel, capable d'assurer à sa population un état de santé lui permettant de mener une vie socialement et économiquement productive ;**
- **Fonctionne un système éducatif inclusif, équitable et moderne garantissant à toutes et à tous l'accès à une éducation de qualité, respectant nos valeurs et notre culture ;**

- L'économie est orientée vers la production nationale, assure le plein emploi, l'accès au crédit à la majorité de la population à des taux incitatifs et compétitifs et favorise le développement durable ;
- Est promue et pratiquée une agriculture respectueuse de l'environnement, moderne, productive, compétitive, apte à faire face aux besoins de la population, à créer des emplois et à générer des devises ;
- Les hommes et les femmes pratiquent un dialogue continu, vrai et franc, face à face, qui les portent à collaborer, à tous les niveaux ; les personnes vulnérables sont protégées et le travail est valorisé ;
- Tous les habitants ont accès aux services sociaux de base dans le cadre de lois et de normes adaptées ;
- L'environnement est sain, vivable et protégé, résilient aux effets des changements climatiques et des catastrophes naturelles ;
- Chaque Haïtienne et chaque Haïtien, chaque famille, chaque communauté est un acteur de la protection civile dans le cadre d'un système national de GRD fonctionnel, bien géré et autonome ;
- Vivent des citoyens consciencieux qui aiment et valorisent leur nation et son patrimoine historique et culturel dans l'exécution de leurs devoirs citoyens.

Cette vision repose sur les valeurs suivantes :

- **Éthique et respect de la vie:** « Je suis venu pour que les humains aient la vie et l'aient en abondance. »¹
- **Liberté et souveraineté:** « Vous avez été appelés à la liberté. Seulement ne faites pas de cette liberté un prétexte pour vivre selon les désirs de votre propre nature. Au contraire, laissez-vous guider par l'amour pour vous mettre au service les uns des autres. »²
- **Unité et solidarité:** « Dieu a disposé le corps (...) afin qu'il n'y ait pas de division (...) mais que les membres aient également soin les uns des autres. Et si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui ; si un membre est honoré, tous les membres se réjouissent avec lui. »³
- **Justice:** « Pour gouverner, tu t'appuies sur la justice et le respect des lois. »⁴
- **Travail:** « Le cultivateur, de même, doit commencer à travailler dur s'il veut récolter ; mais, d'autre part, c'est à lui, qui a peiné, de jouir en premier des fruits de la terre. »⁵
- **Responsabilité, transparence et reddition de comptes:** « Ce qu'on demande à des responsables, c'est d'être fidèles. »⁶
- **Famille:** « Il faut que chaque mari aime sa femme comme lui-même, et que chaque femme respecte son mari. Enfant, (...) respecte ton père et ta mère (...) et vous, [parents], n'allez pas irriter vos enfants par votre attitude. »⁷

¹ Jean 10 : 10, *La Bible en français courant*

² Galates 5 : 13, *La Bible en français courant*

³ 1 Corinthiens 12 : 24-26

⁴ Psaumes 89 : 15, *Parole de vie*

⁵ 2 Timothée 2: 6, *Parole de vie*

⁶ 1 Corinthiens 4 : 2, *Parole de vie*

⁷ Éphésiens 5 : 33 ; 6 : 2, 4, *La Bible en français courant*

2. NOS RECOMMANDATIONS

Ci-dessous un sommaire de nos recommandations à l'État :

(Pour une liste exhaustive des recommandations, prière de vous référer au grand document)

Santé physique et mentale

1. Promouvoir **l'organisation de la profession médicale** et la **gouvernance du système de santé publique** pour permettre au MSPP de jouer son rôle de leadership sectoriel et de mettre en œuvre **la politique de santé** du gouvernement.
2. Renforcer **le financement du système** et la **gestion des ressources humaines** en vue de renforcer les capacités d'assurer une couverture adéquate en services de santé de base.
3. Élargir **l'accès, la couverture territoriale** et renforcer **les infrastructures** et profiter des **partenariats public-privé** en vue d'assurer l'universalité des soins de santé physique et mentale.

Éducation

1. Aborder réellement **l'éducation comme un service public de l'État aux citoyens**. Ce qui impliquera d'augmenter substantiellement et progressivement l'offre publique d'éducation de manière à garantir l'équité au sein du système tout en subventionnant de manière équitable l'éducation privée à but non lucratif.
2. Renforcer **la gouvernance du système éducatif haïtien** par la dynamisation des structures de contrôle en place tout en garantissant son autonomie par rapport aux influences préjudiciables à son bon fonctionnement.
3. Améliorer **la qualité de l'éducation** à tous les niveaux, tant dans le secteur public que non public, à travers des mesures spécifiques. Ces dernières viseront **la petite enfance, la formation professionnelle** et **l'enseignement supérieur**. Au niveau de l'UEH, renforcer la politique de l'enseignement supérieur, le système d'accréditation des universités et l'autonomie de l'entité.
4. Développer des **partenariats public-privé avec les universités pour la recherche** dans divers domaines.
5. Considérer **l'analphabétisme** comme un problème à résoudre une fois pour toutes d'ici 2030.

Famille, enfants, jeunesse et sports

1. Mettre sur pied **une politique de renforcement des familles** et de **protection de l'enfance et de la jeunesse** (notamment en éradiquant la pratique des « restavèk ») pour renverser les dérives actuelles et contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération de citoyens qui aiment et servent leur pays.
2. Prendre en charge **le sport au niveau national** pour offrir de nouvelles opportunités aux enfants, aux jeunes et aux personnes à besoins spéciaux et contribuer ainsi à la paix, à la cohésion sociale et au développement.

Gouvernance

1. Engager des **réformes fondamentales et constitutionnelles pour encourager et promouvoir la bonne gouvernance**. Il s'agira, entre autres, d'éliminer le poste de premier ministre, d'opter pour une assemblée monocamérale avec un représentant issu de chaque commune, de rationaliser et rendre plus transparent le processus de budgétisation, de concrétiser le 'rêve' de décentralisation de l'État, de réformer l'administration, de définir une ligne diplomatique claire et de mettre sur pied la cour constitutionnelle.
2. **Renforcer les institutions nationales de justice et de reddition de comptes** (CSPJ, MJSP, CSCCA, ULCC, UCREF, etc.) pour les rendre aptes à jouer correctement leur rôle et lutter ainsi contre la corruption.
3. Entreprendre et supporter la société civile dans l'élaboration d'un **programme d'éducation civique fonctionnel** en vue de construire une conscience nationale et de promouvoir la représentation et la médiation politique à travers des **partis politiques structurés**.
4. Engager un **processus de dialogue devant déboucher sur un projet de développement national** et promouvoir la construction sociale.
5. Faire preuve de **transparence** dans les divers processus publics en renforçant la législation et les pratiques encourageant le respect des normes de passation de marchés et la reddition de compte.
6. Rendre effective **l'insertion réelle de la diaspora dans le développement du pays**.

Loi et justice

1. Rendre la **justice opérationnelle et indépendante** à travers l'adoption d'une série de mesures spécifiques, entre autres, l'allocation rationnelle de ressources budgétaires, matérielles et humaines adéquates, l'assurance de l'indépendance du système judiciaire, la lutte contre la détention préventive prolongée, une refonte du système d'état civil, etc.
2. Apporter les **réformes nécessaires dans le corpus de textes légaux haïtiens**, notamment dans les domaines du foncier/cadastral, de la fiscalité, etc.

Sécurité publique et défense nationale

1. **Renforcer la PNH et la FAD'H** en leur procurant le cadre légal et les ressources nécessaires à l'accomplissement de leur mission au bénéfice de la population.
2. **Promouvoir un environnement sécuritaire** en résolvant le problème des armes illégales, en éradiquant les groupes armés et en améliorant les relations entre la police et la justice.

Économie et industrie

1. **Promouvoir la production nationale** par l'exploitation responsable et durable des ressources naturelles et manufacturières en assurant la promotion de l'investissement national tout en attirant des capitaux étrangers.
2. Rationaliser la **politique de crédit** de manière à favoriser la production nationale et le plein emploi.

Agriculture et politique de gestion de la terre

1. Développer une **politique générale du monde rural** tenant compte des besoins de la jeunesse en termes d'emplois et l'entreprenariat dans l'agriculture et dans d'autres secteurs.
2. Reprendre le leadership du secteur en préparant un **Plan stratégique sectoriel de l'agriculture** qui définisse les priorités en matière agricole et qui ajuste l'opérationnalisation à la vision. Au nombre des actions de ce plan, il faudrait développer les filières productives axées sur la consommation locale et l'exportation et renforcer l'agriculture familiale et l'adjoindre à l'agribusiness. Le but ultime est de parvenir effectivement à **la sécurité alimentaire de la population haïtienne**.
3. Faire passer le **budget agricole à 15% du budget national minimum** [la FAO recommande 20%] en tirant notamment des ressources d'autres secteurs comme le secteur minier par exemple. Au niveau des agriculteurs, faciliter **l'accès aux diverses ressources** (crédit, intrants, techniques et technologies).
4. Mettre l'accent sur **les infrastructures rurales** (hydro-agricoles/routières, de transformation, électricité).
5. Créer l'environnement nécessaire pour attirer **les investissements privés dans le secteur de l'agriculture** et encourager divers **partenariats public-privé**.
6. Développer **la pêche en mer et l'aquaculture** et exploiter rationnellement **l'élevage**.

Affaires sociales et relations humaines

1. **Communiquer de manière adéquate** avec les dirigés et **faire preuve de transparence et de franche collaboration** pour donner l'exemple de relations humaines adéquates.

Aménagement du territoire, infrastructures et services

1. Mettre à jour le **Plan d'aménagement du territoire**.
2. Prendre effectivement en charge **la gouvernance des infrastructures bâties** sur le territoire de la république en veillant à l'application scrupuleuse du code de construction en vigueur et des lois sur l'urbanisation tout en **rééquilibrant la distribution des infrastructures** sur le territoire national.
3. Exercer son **leadership sur le secteur du transport public** en prenant en charge le transport public (aérien, terrestre et maritime) aux moyens de lois, de mesures et d'investissements publics et en garantissant la sécurité générale du transport public.
4. Prendre effectivement en charge **le secteur de l'eau et de l'assainissement** en s'assurant de la totale régulation du secteur de l'eau et du secteur de l'hygiène publique.
5. Manifester un **leadership éclairé sur le secteur de l'énergie et des télécommunications** en transformant les ressources naturelles renouvelables disponibles en énergie électrique, en rationalisant la gestion de l'énergie électrique et le contrôle du marché local des hydrocarbures, en renforçant et en faisant appliquer la régulation du système des télécommunications et des **nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)**.

Environnement

1. Adopter une **politique nationale de reboisement** pour augmenter la couverture forestière et végétale.
2. Augmenter les structures de **maintenance et de protection de l'environnement** à l'échelle nationale, entre autres, une police environnementale, une politique efficace de gestion des déchets, la gestion des mines et carrières, un système de recyclage durable, un ensemble d'aires protégées et de parcs naturels, etc.

Gestion des risques et des désastres

1. Créer le cadre légal pour **régulariser le SNGRD** (Système national de gestion de risques et de désastres) et s'assurer, entre autres, des structures et ressources qui le rendront fonctionnel à travers l'implication des collectivités territoriales ainsi que la formation, la sensibilisation et la participation citoyenne.

Culture et civisme

1. Mettre en valeur **les ressources naturelles et immatérielles haïtiennes** dans une logique de développement durable.

3. NOS ENGAGEMENTS – LES ACTIONS CONCRÈTES QUE L'ÉGLISE S'ENGAGE À POSER POUR CONTRIBUER À LA RÉALISATION DE CETTE VISION

Ci-dessous un sommaire des engagements pris par l'Église :

(Pour une liste exhaustive des engagements, prière de vous référer au grand document)

Engagements Généraux

1. Utiliser le pouvoir de convocation de nos églises, leurs structures de formation, de prédication, leurs séminaires de théologie et leurs réseaux de médias communautaires pour la **promotion de valeurs positives** et la formation en rapport aux 13 thèmes considérés et pour sensibiliser les membres à être des **citoyens responsables**.
2. Utiliser les structures locales, régionales et nationales des églises pour mener un **plaidoyer permanent** auprès du gouvernement haïtien autour de questions spécifiques liés aux 13 thèmes considérés.
3. Promouvoir **les initiatives sociales de solidarité** (mutuelle, caisse d'assistance) afin de renforcer l'autonomie financière des familles.

Santé

1. **Étendre et améliorer la qualité de notre couverture sanitaire** en alignant toutes nos interventions sur la Politique et le Plan directeur du MSPP.

Éducation

1. Participer aux **efforts d’alphabétisation** d’ici 2030 au sein des congrégations locales.
2. Travailler à l’amélioration de **la qualité de l’éducation offerte par les écoles protestantes** tant du point de vue des infrastructures scolaires, de la formation des personnels enseignants et d’encadrement que du matériel pédagogique et faire la **promotion de la formation professionnelle** au sein de nos églises, missions et organisations.

Famille, enfants, jeunesse et sports

1. Développer ou renforcer et promouvoir un **ministère de la famille** au sein de nos congrégations pour aider les familles à jouer leur rôle et assurer la protection et la croissance des enfants et des jeunes.

Gouvernance

1. Développer une culture de **bonne gouvernance** au sein de nos congrégations pour constituer un exemple à suivre, lorsque nos responsables incarneront les valeurs positives et encourageront la participation et l’inclusion.

Loi et justice

1. Fournir une assistance au **niveau de l’État civil** en s’assurant que tous les enfants aient leur acte de naissance et, dès la majorité, leurs documents d’identité.
2. Renforcer et encadrer le **ministère de visite et d’assistance aux prisonniers** au sein de nos congrégations.

Sécurité publique et défense nationale

1. Faciliter dans les communautés desservies par nos églises, l’établissement d’un **dialogue** en vue de renforcer la cohésion sociale et prévenir la violence communautaire.
2. Assurer un **appui spirituel et psychosocial** aux agents de la PNH et des FAD’H au sein de nos congrégations.

Économie et industrie

1. Donner l’exemple en assainissant les finances de nos églises et en **rendant compte régulièrement à nos congrégations**.

Agriculture et politique de gestion de la terre

1. Promouvoir les **jardins-écoles** dans nos écoles et les **jardins-églises** dans nos églises.

Affaires sociales et relations humaines

1. Montrer l’exemple de **l’unité dans la diversité**, en renforçant la collaboration entre les différentes structures de l’Église aux niveaux national, régional et local.
2. Renforcer les structures et les éléments internes qui favorisent le vivre ensemble, l’entraide et l’éducation sociale. Il s’agit des comités, des groupes de dames, des groupes d’hommes, des groupes de jeunesse, des chorales, etc.
3. Concentrer sa prédication sur le renforcement de **meilleures relations humaines et la justice sociale** comme partie intégrante de l’éthique et de la doctrine chrétienne.

4. Promouvoir, au sein des églises, une **culture de protection des personnes vulnérables** et adapter les infrastructures de nos églises de manière à garantir l'accessibilité des personnes physiquement vulnérables.

Aménagement du territoire, infrastructures et services

1. Promouvoir au sein de nos églises, associations et familles le **respect des normes de construction** parasismique et para cyclonique.
2. **Adapter les infrastructures** aux besoins des personnes physiquement vulnérables et pour contribuer à la réponse aux désastres dans les communautés.

Environnement

1. Donner l'exemple de **la bonne gestion de l'environnement** dans ses espaces privés et dans les communautés où elle est présente à travers des actions visant à promouvoir la propreté et la sauvegarde de l'environnement.

Gestion des risques et des désastres

1. Promouvoir, au sein des églises, une **culture de gestion de risques et de désastres**.
2. Se préparer et s'équiper pour **répondre aux désastres**, dans les communautés, **de façon coordonnée**.

Culture et civisme

1. **Encadrer les jeunes artistes** de nos congrégations dans tous les aspects de l'art.

4. POUR CONCLURE – L'ENGAGEMENT À LA REPENTANCE, À LA PRIÈRE ET À L'ACTION

Nous rêvons d'un pays différent de celui que nous avons aujourd'hui. Nous rêvons d'un pays où les droits fondamentaux des citoyens sont respectés, où chacun possède un emploi ou un métier auquel il s'adonne diligemment, où les familles ne sont pas brisées par l'émigration, où les enfants vont à l'école, où chacun mange à sa faim, où les enfants et les jeunes sont en sécurité et où l'amour, la justice et la tolérance ont droit de cité. Nous voulons en appeler aujourd'hui à la conscience de tout un chacun. L'heure est à la prise de conscience, tant au niveau individuel que collectif. « Soyons le changement que nous voudrions pour le pays ! »⁸ L'heure est à l'action, nous ne pouvons plus souffrir de rester les bras croisés. Payons nos impôts, refusons de jeter nos ordures dans les rues, votons avec notre tête, respectons nos leaders, soyons positifs dans nos paroles, cessons de maudire notre pays en disant qu'il est perdu, usons de courtoisie envers les autres, disons merci chaque jour au Seigneur pour ce beau coin de terre qu'Il nous a légué. Soyons ce changement chez nous, dans nos quartiers et nos églises, dans nos lieux de travail et partout. C'est alors que nous rebâtirons l'Haïti que nous revendiquons et à laquelle nous avons droit !

Nos recommandations sont soumises pour qu'enfin ce rêve se réalise. Nous prenons les engagements énoncés pour bâtir cette Haïti où nous désirons vivre !

*****Fin du document*****

⁸ Citation attribuée à Gandhi